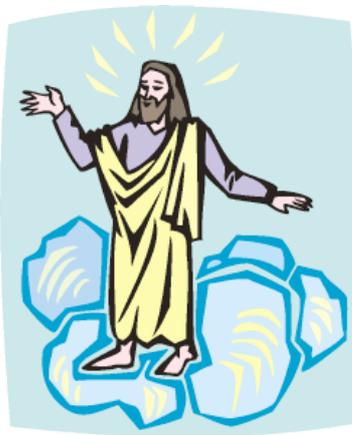


Le carême, un chemin spirituel

« Revenez à moi de tout votre cœur » Une phrase à ne pas lire... mais une parole à entendre. Dites-la à voix haute ; qu'elle résonne en vous ! Qu'elle trouve en votre cœur un écho, en votre vie une résonance... comme un appel aimant, comme un appel vibrant de notre Dieu.



Se laisser toucher par Lui.

Qui sait ? Il pourrait revenir.... on ne sait jamais ! Un brin d'humour. Il faudrait savoir... Qui revient Lui ou nous ?

Ce qui nous fait revenir à Lui : c'est sa tendresse, sa miséricorde, son pardon... C'est l'amour de Dieu vécu, témoigné par ce que Dieu a fait pour son peuple. « Lui qui fit une route à travers la mer, un sentier au milieu des eaux puissantes, lui qui mit en campagne des chars et des chevaux... » Lui qui nous dira au cinquième dimanche de carême... « Ne vous souvenez plus d'autrefois, ne songez plus au passé. Voici que je fais un monde nouveau... »

C'est sa parole tournée vers nous qui nous tourne vers Lui... Le temps de la rencontre.

Laissons-nous réconcilier par Lui. Il nous a réconciliés avec Lui par le Christ. Il met dans notre bouche la parole de la réconciliation.

Se tourner vers Lui pour se tourner avec Lui vers ceux dont nous nous sommes détournés !

Je vous invite à lire, à relire les prières eucharistiques de la réconciliation. Elles nous invitent à reprendre souffle en se tournant vers Lui et à être au service de tout homme en nous livrant davantage à l'Esprit saint ; cet Esprit qui travaille au cœur des hommes pour renouer la parole, pour tendre la main, pour faire ensemble une partie du chemin.

Que notre cœur soit brûlant à l'écho de sa voix pour un monde de justice et de paix.

Père Claude Gourdin

Parcours de Carême : Paroisse Ste Colombe

Vendredis de prières en l'église Sainte-Colombe

18 h 30 : Prière silencieuse le 26 février et les 5 / 12 / 19 et 26 mars

19 h 00 : Chemin de Croix

Célébrations pénitentielles à 19 h

mardi 23 mars à Sainte Colombe

mercredi 24 mars à Notre Dame de la Trinité



Appel du Conseil diocésain de la solidarité pour le Carême 2010.

« Jamais personne n'a méprisé son propre corps : au contraire, on le nourrit, on en prend soin. C'est ce que fait le Christ pour l'Église » (Eph. 5, 29) « C'est que tu as du prix à mes yeux, tu comptes beaucoup pour moi et je t'aime » (Is., 43-4)

L'addiction à l'alcool, comme toutes les addictions, est la cause, chaque année, de nombreux drames dans les familles.

Depuis quelques années, un phénomène nouveau (le binge drinking) est apparu, avec la consommation immodérée d'alcool par les jeunes et même les très jeunes et qui a pour conséquence de graves dépressions, des accidents, des tentatives de suicide des comas et parfois des séquelles psychiatriques irréversibles.



Plusieurs témoignages ont été rapportés au diocèse sur ce phénomène.

A la demande de Monseigneur Santier, le Conseil Pastoral Diocésain a réfléchi sur cette question et proposera en avril 2010 des pistes de réflexion et de dialogues pour les jeunes, les parents, les éducateurs et tous ceux qui se sentent concernés par ce grave problème de société.

En ce début de Carême que nous allons vivre selon l'appel de l'Évangile (Mt 6, 1-6) par la prière, par le jeûne et par le partage, nous sommes tous invités à poser un geste, certes symbolique, mais qui fera question pour notre entourage : l'abstinence d'alcool. Ce geste sera pour nous l'occasion d'exprimer notre solidarité en nous associant par :

La prière, pour tous les jeunes qui souffrent, à leurs familles, à toutes celles et ceux qui luttent avec le soutien de leur entourage pour se libérer d'une addiction.

Le jeûne : par une abstinence d'alcool du plus grand nombre les vendredis de carême, et pour ceux qui en ressentent l'appel par une abstinence d'alcool pendant tout ce carême.

Et le partage : en versant les sommes économisées par ce geste aux associations accompagnant les personnes victimes des addictions à l'alcool ou bien en les ajoutant aux autres solidarités financières que vous ferez pendant le Carême. Créteil, le 8 février 2010.

Le Conseil de solidarité

Monseigneur Santier Evêque de Créteil

LA PRIERE DE CAREME DE SAINT EPHREM LE SYRIEN



Seigneur et Maître de ma vie, ne m'abandonne pas à l'esprit de paresse, de découragement, de domination et de vain bavardage !

Mais fais-moi la grâce, à moi ton serviteur, de l'esprit de chasteté, d'humilité, de patience et de charité.

Oui, Seigneur-Roi, Accorde-moi de voir mes fautes et de ne pas condamner mon frère, ô Toi qui es béni dans les siècles des siècles.
Amen.

La paroisse prie pour Haïti :

Témoignage...

Le samedi 6 février après la messe de 18h30, une soixantaine de personnes se sont retrouvées en l'église Sainte Colombe autour du père Pierre Le Beller pour prier et marquer leur proximité avec leurs frères haïtiens si cruellement frappés.

Des aînés, paroissiens de longue date, aux plus jeunes venus d'horizons lointains, chacun participa avec la générosité de son cœur et la richesse de sa culture. Avec chaleur et modestie, tous firent fructifier les talents de l'Écriture en les donnant en partage.

Lecture de textes et de contes, chants émouvants, chorales et danses au rythme des îles, cantiques à la Vierge dont un superbe magnificat, la soirée se révéla priante et belle dans sa diversité.

Un grand merci à tous, en particulier à celles et à ceux qui, par leur disponibilité et leur participation, ont contribué à la réussite de ce temps de prière et de solidarité. **PB**



RAMEAUX

Messes des Rameaux

Messe en Familles à Ste Colombe Samedi 27 mars à 18h30 bénédiction des Rameaux

Messe au Bon Pasteur Dimanche 28 mars à 9h00 bénédiction des Rameaux

Messe à Notre Dame de la Trinité Dimanche 28 mars à 10h30 bénédiction des Rameaux

SEMAINE SAINTE

Messe CHRISMALE Mardi 30 mars à 19 h

Au parc des sports de Créteil

Départ en car à 17 h 45 Devant le Séminaire des Missions

Célébration de la Cène JEUDI 1^{er} avril

19 h à Sainte Colombe

Chemin de Croix VENDREDI 2 avril

15 h à Sainte Colombe

Célébration de la Passion

19 h à Sainte Colombe

Veillée pascale Samedi 3 avril

21 h à Sainte Colombe

JOUR DE PAQUES Dimanche 4 avril

Messe à 9 h au Bon Pasteur

Messe à 10 h 30 à N.D. de la Trinité



Retour sur la Messe des peuples

Quelques heures avant la mise en ligne du prochain Messenger (dans quinze jours n°935), un article de Josée sur la messe des Peuples sera publié sur le site du secteur, et ce avec un lien vers un extrait des photos prises à l'occasion. Voici l'adresse :

<http://www.catholiques-val-de-bievre.org/chevilly/-Evenements-sur-la-paroisse-Sainte,134-.html>

Pour les informations paroissiales vous pouvez aussi vous informer sur :

<http://www.catholiques-val-de-bievre.org/chevilly>

Vie de la communauté

Obsèques sur la paroisse

Le 22 février Mme Marie-Paule LONGET



Vos rendez-vous cette quinzaine ...

Messe à l'AREPA	lundi 22 février à 15h00 au 1 rue du Nivernais
Chemin de Croix à Ste Colombe	vendredi 26 fév. à 19h (voir tract joint ou encadré)
Messe suivie de l'Adoration	mardi 2 mars à 19h15 à Ste Colombe
Chemin de Croix à Ste Colombe	vendredi 5 mars à 19h (voir tract joint ou encadré)
Préparation au baptême	vendredi 5 mars à 20h30 à Notre Dame de la Trinité
Club ACE	samedi 6 mars à 10h00 à Notre Dame de la Trinité
Réunion TMS/CCFD	mercredi 10 mars à 20h30 au Moutier
Aumônerie 4° / 3°	samedi 13 mars à 10h00 à Notre Dame de la Trinité
Petite équipe CM2	samedi 13 février à 11h00 et à 14h00 au 3 rue Jaume
Grand Groupe CM2	samedi 13 février à 14h30 à Notre Dame de la Trinité
Pastorale des jeunes : Animation de la messe	dim. 14 mars à 10h30 à Notre Dame
Concert «Voce del Coro»	dimanche 14 mars à 17h00 à Ste-Colombe
ATTENTION PAS DE MESSE	mardi 30 mars à Ste-Colombe (19h15) jeudi 1 avril à Notre Dame de la Trinité (9h00) vendredi 2 avril à Sainte-Colombe (9h00)

**MERCI DE CONSULTER LES DIFFERENTS TRACTS ET AFFICHES A VOTRE
DISPOSITION AU FOND DE L'ÉGLISE**

MON DON AU DENIER M'ENGAGE DANS LA VIE DE LA PAROISSE

M. / Mme :

Demeurant :

CP: Ville :

Tél. : Courriel :

Libellez votre chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Créteil pour recevoir un reçu fiscal. Depuis le 1er janvier 2005, 66 % de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable). Vous pouvez également donner par prélèvement automatique ou directement par internet, pensez à vous renseigner à l'accueil.